



École Gilles-Vigneault
11 400, avenue de Poutrincourt
Montréal, (Québec), H3M 1Z7
Téléphone : (514) 596-5298
gillesvigneault@csdm.qc.ca

ANNEXE
2005, rue Victor-Doré
Montréal, (Québec), H3M 1S4
Téléphone : (514) 596-5298
poste 1103

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU
27 septembre 2022
à 18h30**

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
1. Ouverture de la séance :		La séance du Conseil d'établissement est ouverte à 18h42.
2. Nomination de la secrétaire pour la première rencontre :		Marie-Claude Martel est nommée.
3. Mot de bienvenue et vérification du quorum		<p>PRÉSENCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • France Morais, Directrice • Caroline Couture, membre du personnel • Kiléka Coulibaly, parent • Rachel Pagé, parent • Madiama Ndiaye, parent • Édith Yolande Kovadio, représentante des professeurs <p>ABSENCE : Kamel Zerrouki, Emmanuel Pascale Massoh, Juvencia Zegue, Pascale Petit</p>
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour		Proposé par Kiléka Coulibaly, secondé par Rachel Pagé. Sur proposition dûment appuyée et adopté à l'unanimité.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente	Procès-verbal de la séance du 7 juin 2022	Proposé par Kiléka Coulibaly, secondé par Marie-Claude Martel. Sur proposition dûment appuyée et adopté à l'unanimité.
6. Présentation des membres du CÉ :		<p>Les membres se présentent tour à tour.</p> <p>La représentante des enseignants est Madame Édith Yolande Kovadio.</p> <p>La représentante du personnel de soutien est Madame Caroline Couture.</p> <p>La représentante de Gilles-Vigneault au Comité de Parents de la CSSDM est Madame Kiléka Coulibaly.</p> <p>Pour le moment, il n'y a ni représentant des professionnels, ni du service de garde, ni de membre de la communauté.</p>
7. Choix de l'exécutif :		<p>La présidente, élue par acclamation, est Madame Kiléka Coulibaly.</p> <p>Le vice-président, élu par acclamation, est Monsieur Madiama Ndiaye.</p> <p>La secrétaire, élue par acclamation, est Madame Marie-Claude Martel.</p> <p>Aucun trésorier n'est nommé. Il est jugé non nécessaire de combler ce poste.</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
8. Service de garde – Décision quant à la création d'un sous-comité de parents-utilisateurs :		Il est convenu à l'unanimité qu'aucun sous-comité de parents-utilisateurs ne soit constitué.
9. Présentation de la mise à jour de la Régie interne (calendrier à déterminer, tableau des membres, fonctionnement, budget) :	Régie Interne du CÉ Gilles-Vigneault 2022	<p>Régie interne : Ajout d'une disposition concernant les absences répétées des membres. Il est convenu qu'une disposition quant à l'utilisation du budget de fonctionnement serait ajoutée. Il est convenu qu'une disposition quant à la tenue des séances en mode hybride (alternance présentiel et virtuel) serait ajoutée. Les dispositions modifiées sont annexées au présent PV. L'adoption du règlement de Régie interne modifié est proposée par Marie-Claude Martel, secondée par Rachel Pagé. Sur proposition dûment appuyée et adopté à l'unanimité.</p> <p>Calendrier des séances : 2 novembre 2022 – virtuel 20 décembre 2022 – présentiel 17 janvier 2023 – virtuel 7 février 2023 – présentiel 7 mars 2023 – virtuel 18 avril 2023 – présentiel Mai et juin 2023 à déterminer.</p> <p>Le budget de fonctionnement du CÉ est de 400\$ et un budget additionnel de 400\$ est disponible pour les besoins de formation des membres.</p>
10. Mot de la Direction :		<p>a. Déclaration de la clientèle 2022-2023 : La déclaration de la clientèle aura lieu le 30 septembre 2022. Les parents ont été avisés dans l'Info-Parents du 27 septembre 2022 et un rappel sera transmis le 29 septembre 2022. Pour le moment, il y a 528 élèves qui fréquentent l'école.</p> <p>b. Organisation scolaire : Il y a actuellement 34 groupes. Les détails de l'organisation sont joints en annexe. Les détails des effectifs sont également joints en annexe.</p> <p>c. Occupation des locaux de l'école par les Loisirs de l'Acadie : Les Loisirs de l'Acadie sont de retour cette année les mardi et mercredi à compter de 17h00 avec des activités de soccer et de basketball.</p>

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		<p>Les locaux du Pavillon principal et de l'Annexe sont également utilisés pour certaines activités organisées pour des adultes.</p> <p>Les locaux du Pavillon principal sont utilisés le samedi et ceux de l'Annexe le dimanche.</p> <p>Les professeurs ont également convenu d'organiser une activité cross-country pour tous les élèves de l'école, laquelle se déroulera à l'école, afin que tous puissent y participer.</p> <p>d. Frais pour les journées pédagogiques : Les frais de garde pour les journées pédagogiques doivent être augmentés entre 10,75\$ et 15,30\$. L'objectif est l'auto-financement du service de garde. Il est convenu que les frais de garde seraient fixés à 11,00\$. L'adoption de cette proposition est proposée par Madiama Ndiaye et est secondée par Rachel Pagé. Sur proposition dûment appuyée et adopté à l'unanimité.</p> <p>e. Photo des membres du CÉ : La photo des nouveaux membres du CÉ sera prise après la séance et elles seront affichées à l'entrée principale de l'école.</p>
11. Questions diverses		Aucune
12. Levée de la séance et date de la prochaine réunion :		<p>La séance est levée à 19h46.</p> <p>La prochaine séance du Conseil est fixée au 2 novembre 2022, à 18h30, en virtuel.</p>

Kiléka Coulibaly, présidente

Marie-Claude Martel, secrétaire

France Moraïs, Directrice